

Faire respecter les mesures corona (distanciation physique, porter correctement le masque,...), cela fait partie du job des agents de gardiennage. Inutile de leur en vouloir, c'est le gouvernement qui fixe les règles. Règles respectées = sécurité assurée!

www.fatbaardiennage.be

www.csc-alimentation-service.be





Contactez votre délégué syndical ou votre section régionale.

